

Jeunesse et musique - Newsletter nº 3

Mesdames, Messieurs,

Chères amies, chers amis du programme Jeunesse et musique,

Ce troisième bulletin de nouvelles informe au sujet de l'avancement et des résultats du programme J+M depuis août 2016.

Nous vous prions de le transmettre à toutes les personnes potentiellement intéressées. La newsletter est également disponible en ligne sur le site du programme :

www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique

État actuel du projet

Depuis septembre 2016, cinq modules de base ont été organisés – 4 en allemand (2 à Berne, 1 à Zurich et 1 à Bâle) et 1 en français (Fribourg) – qui ont réuni chacun 20 à 25 participants. Faute d'un nombre suffisant d'inscriptions, le module en italien prévu au Tessin a dû être annulé. Les dates des modules de base pour le premier trimestre 2017 sont publiées; les personnes admises à la formation peuvent s'inscrire dès à présent.

Le manuel pour moniteurs/monitrices J+M est disponible en ligne. Début 2017, il sera complété avec des informations destinées aux organisations de musique ainsi qu'aux formateurs et experts J+M.

Le dépôt de demandes de contributions pour cours et camps J+M est possible de suite sur la <u>plateforme FPF de l'OFC</u>. Veuillez noter que les demandes n'ont une chance d'être acceptées que si les cours/camps sont placés sous la conduite et la responsabilité globale de moniteurs/monitrices titulaires du certificat de formation J+M.

Les premiers modules de formation musicale (partie intégrante de la formation de moniteur/monitrice J+M) sont en voie d'élaboration. Ils seront proposés dès janvier 2017 et publiés au fur et à mesure sur le site du programme J+M. Le module de direction chorale de la SKJF aura lieu en janvier 2017 à Soleure.

Les inscriptions au premier module de formation pédagogique (18/19 mars 2017) sont ouvertes jusqu'au 1^{er} février 2017.

Nous avons reçu à ce jour plus de 200 inscriptions pour la formation de moniteur/monitrice J+M. Une centaine de candidats et candidates ont déjà achevé la formation et obtenu le certificat qui les habilite à tenir des cours et camps J+M.

> J+M dans les écoles de musique, les écoles primaires et du secondaire II

L'OFC a élaboré un document sur le positionnement des écoles de musiques et des écoles de la scolarité obligatoire au secondaire II dans le programme J+M d'entente avec l'ASEM et l'ASME. Les écoles de musique qui sont subventionnées par la ville, le canton et la commune peuvent offrir des cours et camps J+M en dehors de leur enseignement musical ordinaire (p. ex. camps de musique, académies de musique, projets

Newsletter 3 – Décembre 2016 (1/2)



d'intégration et de coopération avec des écoles et autres institutions). Les écoles primaires et du secondaire II peuvent quant à elles proposer au titre du programme J+M des camps de musique avec des classes, des ensembles et des chœurs, aussi pendant la période scolaire. Les offres doivent être annoncées dans la catégorie « Offres J+M des écoles de musique, des écoles primaires et du secondaire II ».

Informations plus détaillées sur le site du programme J+M : <u>Positionnement des écoles</u> de musiques et des écoles de la scolarité obligatoire au secondaire II

> Personnes accompagnantes

Les cours et camps J+M doivent être placés sous la conduite et la responsabilité globale d'un moniteur/d'une monitrice avec certificat J+M.

Selon le nombre de participants aux cours/camps J+M, il pourra s'avérer nécessaire de faire appel à des accompagnant-e-s. Ces personnes doivent être qualifiées pour assumer les tâches – organisationnelles, d'encadrement ou musicales – qui leur seront confiées. Le moniteur/la monitrice J+M en charge du cours/camps répond de l'engagement de personnes accompagnantes adéquates.

Allocution de la directrice de l'OFC

L'allocution prononcée par la directrice de l'OFC, Mme Isabelle Chassot, à l'occasion du séminaire « coup d'envoi » avec les formateurs et experts J+M, fin août 2016, contient d'importantes déclarations sur les perspectives du programme J+M. L'allocution est disponible en ligne.

Poursuite de la collaboration avec l'organe d'exécution

La collaboration entre l'OFC et l'organe d'exécution a fait ses preuves en 2016 et les objectifs prédéfinis ont été très largement réalisés. Ce pourquoi l'OFC a prolongé le contrat avec Res Publica Consulting AG d'une nouvelle année.

> Contact

L'organe d'exécution répond volontiers à toute question sur le programme J+M et l'organisation des modules de formation :

Programme J+M, c/o Res Publica Consulting AG, Helvetiastrasse 7, 3005 Berne

Tél. +41 31 922 27 57; e-mail: jugend-und-musik@rpconsulting.ch

Site du programme J+M : www.bak.admin.ch/jeunesse-et-musique

Avec nos meilleures salutations Direction du programme J+M

Newsletter 3 – Décembre 2016 (2/2)